



## Extrait du Registre des Délibérations

### DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du mercredi 29 mars 2017 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 22 mars 2017, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

#### Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Pascale Douineau, Eric Alagon, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Isabelle Baltus, David Le Doussal, Gérard Jambou, Christophe Couic, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Patrick Vaineau (jusqu'à 20h40), Bernard Nedellec, Brigitte Conan, Erwan Balanant, Martine Brézac, Alain Kerhervé, Soizig Cordroc'h, Marc Duhamel, Serge Nilly

#### Pouvoirs :

Pierrick Le Guirrinec a donné pouvoir à Eric Alagon  
Manuel Pottier a donné pouvoir à Michaël Quernez  
Géraldine Chereau a donné pouvoir à Géraldine Guet  
Stéphanie Mingant a donné pouvoir à Danièle Kha  
Patrick Vaineau a donné pouvoir à Marie-Madeleine Bergot (à partir de 20h40)  
Cindy Le Hen a donné pouvoir à Isabelle Baltus  
Yvette Bouguen a donné pouvoir à Martine Brézac

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Gérard Jambou

## **8. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017 : BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES**

### Exposé :

Il est proposé au Conseil municipal de voter par chapitre le budget primitif 2017 :

- du budget principal d'un montant de 21 951 000€ réparti entre la section de fonctionnement pour un montant de 13 616 000€ et la section d'investissement pour un montant de 8 335 000€

**Décision : après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord à la majorité (7 voix contre).**

- du budget annexe Eau d'un montant de 3 142 752,94€ réparti entre la section d'exploitation à hauteur de 2 117 000€ et la section d'investissement à hauteur de 1 029 752,94€

**Décision : après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité (1 abstention).**

- du budget annexe Assainissement d'un montant de 1 561 692,45€ réparti entre la section d'exploitation à hauteur de 905 000€ et la section d'investissement d'un montant de 656 692,45€

**Décision : après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité (1 abstention).**

- du Budget annexe cinéma : La Bobine d'un montant de 455 581,83€ réparti entre la section d'exploitation à hauteur de 296 000€ et la section d'investissement à hauteur de 159 581,83€

**Décision : après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.**

Avis favorable de la commission des finances, évaluation des politiques publiques et administration générale du 22 mars 2017



Pour expédition conforme  
**Le MAIRE,**  
**Michaël QUERNEZ.**